

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du Mardi 25 Juin 2019

Présidence : Mme LE NORRANT

Secrétariat : Mr HELARY (Professeur)

Quorum : ..... / .....

### ORDRE DU JOUR

1. Répartition budgétaire au titre de la gratuité de l'enseignement - année scolaire 2019-2020
2. Décision Budgétaire Modificative pour vote
3. Principe du Séjour au ski niveau 5ème - année scolaire 2019-2020
4. Principe du Séjour d'intégration 6ème - année scolaire 2019-2020
5. Sorties scolaires
6. Contrat de maintenance et d'utilisation de l'espace famille
7. Convention pour la mise en œuvre du dispositif Ordival
8. Convention activités des associations sportives
9. Questions diverses

LISTE DE PRESENCE

N° d'identification : 0940790Y

Séance du : 25 Juin 2019

Total des membres : .....

Quorum : .....

NOM - QUALITÉ	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	SUPPLEANT
<i>Administration (Membres de droit)</i>				
- Mme LE NORGANT <i>Principale</i>	X			
- Mme BORGHI <i>Principale Adjointe</i>	X			
- Mme DIDIER <i>Gestionnaire</i>	X			
- Mme HADDAD <i>C.P.E.</i>	X			
<i>Représentant du Conseil Général</i>				
- M. WEIL			X	
-Mme LEBIDEAU			X	
<i>Représentants de la Commune</i>				
- Mme GOUEL			X	
<i>Personnalité(s) qualifiée(s)</i>				
<i>Représentants des Personnels Enseignants</i>				
- M HELARY	X			
- Mme GRABOWSKI	X			
- M LESUEUR				X Mr BORJEIX
- Mme FRANSMANN SOUFFIR	X			
- M. CHOLVY	X			
- Mme GUILLARD	X			
<i>Représentants des Personnels Administratifs, sociaux, santé technique, ouvriers, service.</i>				
- M				
- M.				
<i>Représentants des Parents d'élèves</i>				
- Mme LE GUERINEL	X			
- Mme KELLNAR	X			
- Mme LEMOLTON DUBOURDIEU	X			
- Mme CLEMENT	X			
- Mme LECLERCQ	X			
-Mme CASSAN	X			
<i>Représentants des élèves</i>				
- M CERF	X			
- Melle QUEROL			X	
<i>Invités éventuels</i>				

Total présents : 17

Signature du Président

La séance est ouverte à 17h55, le quorum étant atteint. Mr HELARY (Professeur) est désigné secrétaire de séance. Madame LE NORGANT soumet au vote l'ordre du jour. Ce dernier est voté à l'unanimité des présents (16 votes pour / 00 vote contre / 00 abstentions).

### 1. REPARTITION BUDGETAIRE AU TITRE DE LA GRATUITE DE L'ENSEIGNEMENT – ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

L'établissement a reçu une subvention d'un montant de 3400€00 au titre de la gratuité de l'enseignement.

Mme DIDIER propose aux membres du conseil d'administration une ventilation de cette somme en 3 points :

- 661€65 pour le droit de reproduction.

- 1050€00 pour l'achat des carnets de correspondance

- 1688€35 pour un réajustement des manuels scolaires, notamment en vue de la 5<sup>ème</sup> sixième qui va ouvrir à la rentrée.

Cette répartition est soumise au vote.

- pour	:	16
- contre	:	00
- abstentions	:	00

Ce dernier est voté à l'unanimité des présents.

*Arrivée de Mr BORJEIX à 18h00 en remplacement de Mr LESUEUR*

### 2. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE POUR VOTE

Le conseil départemental a procédé au versement des 10% restant au titre du budget 2019. Mme DIDIER propose aux membres du conseil d'administration d'attribuer cette dotation d'un montant de 1474€00 à la section AP (activités pédagogiques)

Cette répartition est soumise au vote.

- pour	:	17
- contre	:	00
- abstentions	:	00

Ce dernier est voté à l'unanimité des présents

### 3. PRINCIPE du Séjour au Ski, niveau 5<sup>ème</sup>, année scolaire 2019/2020

Un dossier d'inscription a été soumis au conseil départemental pour un séjour au ski, niveau 5<sup>ème</sup>, au chalet Jean Franco, sur le domaine de La Plagne.

Mme DIDIER informe les membres du conseil d'administration sur le fait que l'établissement n'a pas encore reçu de réponse pour le moment, cette dernière devant intervenir vers le 10 Juillet.

Mme DIDIDER propose de soumettre au vote le principe du voyage, payable en 3x autour d'un cout maximal par élève de 450 € 00.

Ce point est soumis au vote.

- pour	:	17
- contre	:	00
- abstentions	:	00

Ce dernier est voté à l'unanimité des présents

#### 4. PRINCIPE du Séjour d'intégration, niveau 6<sup>ème</sup>, année scolaire 2019/2020

Mme DIDIER informe qu'un séjour d'intégration pour le niveau 6<sup>ème</sup> est en cours d'élaboration sur le modèle du séjour d'intégration qui s'est déroulé en octobre 2018. Cependant, l'équipe pédagogique souhaite faire évoluer ce dernier.

Mme DIDIER propose de soumettre au vote le principe du voyage, payable en 3x, autour d'un cout maximal par élève de 250 € 00 (2,5 jours / 2 nuits).

Ce point est soumis au vote.

- pour	:	17
- contre	:	00
- abstentions	:	00

Ce dernier est voté à l'unanimité des présents

#### 5. SORTIES SCOLAIRES

Mme DIDIER propose au conseil d'administration de valider le fait d'autoriser, par anticipation, toutes les sorties pédagogiques scolaires demandés par les professeurs dont le montant est inférieur à 20 € 00

Ce point est soumis au vote.

- pour	:	17
- contre	:	00
- abstentions	:	00

Ce dernier est voté à l'unanimité des présents

#### 6. Contrat de maintenance et d'utilisation d'un « ESPACE FAMILLE »

Dans le cadre d'un projet de modernisation, l'agence comptable souhaite offrir aux familles la possibilité de régulariser leur situation financière sur internet par l'ouverture d'un service « Espace Famille ».

La mise en place d'un tel service coutera 714€00 la 1<sup>ère</sup> année puis 420€00 les années suivantes au titre de la maintenance.

Ce point est soumis au vote.

- pour	:	17
- contre	:	00
- abstentions	:	00

Ce dernier est voté à l'unanimité des présents

#### 7. CONVENTION pour la mise en œuvre du dispositif ORDIVAL

Mme DIDIER informe les membres du conseil d'administration qu'une nouvelle convention pour la mise en œuvre du dispositif ORDIVAL sera mise en place à la rentrée 2019 car le ministère de l'Education Nationale se retire de ce plan numérique.

Le conseil départemental continue sa politique numérique par la distribution d'un nouveau matériel, plus adapté aux besoins des élèves.

Mr HELARY et Mme LEGUERINEL questionnent Mme DIDIER sur les motivations du retrait de l'Education Nationale. Ni Mme DIDIER, ni Mme LE NORGANT n'ont de réponse à apporter à l'assemblée.

Mme LEMOLTON questionne Mme DIDIER sur le besoin d'un vote en Conseil d'Administration. Mme DIDIER explique la nécessité de ce vote afin que les enseignants puissent obtenir l'Ordival en prêt.

Cette convention est soumise au vote.

- pour	:	17
- contre	:	00
- abstentions	:	00

Cette dernière est votée à l'unanimité des présents

## 8. CONVENTION activités des Associations Sportives

Mr HELARY présente la convention qui permet aux associations sportives des collèges Offenbach et Saint-Exupéry (Vincennes) de mutualiser les moyens matériels et humains pour l'activité « handball » sur le modèle de cette année scolaire 2018/2019.

Cette convention est soumise au vote.

- pour	:	17
- contre	:	00
- abstentions	:	00

Cette dernière est votée à l'unanimité des présents

## 9. QUESTIONS DIVERSES

### - Affectations en attente :

Mme LE NORGANT précise que 2 à 4 élèves sont en attente d'affectation au collège Offenbach. Elle informe également le conseil d'administration des tendances 2019/2020 par niveau

- Niveau 3è : Très compliqué. Il reste peu de places avec des classes à 30 élèves.
- Niveau 4è et 5è : il reste de la place
- Niveau 6è : malgré l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe de 6<sup>ème</sup>, il reste peu de place avec des classes à 28 élèves.

### - Diplôme National du Brevet :

Mme LE NORGANT rappelle le report des épreuves du D.N.B au lundi 1<sup>er</sup> et Mardi 02 Juillet 2019

Les avis affectation seront distribués aux élèves avant les épreuves le vendredi 28 Juin

Les résultats du DNB seront publiés à partir de 15h00 le 11 juillet 2019

Mme LE NORGANT remercie l'assemblée, plus particulièrement les fidèles parents d'élèves qui quittent le conseil administration.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Principale, Présidente de séance, clôt la séance à 18h40.

Le secrétaire de séance  
Mr HELARY

La Présidente  
Mme LE NORGANT

